

Les enfants algériens toujours mal protégés contre la violence

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4795 - Ven. 31 mai - Sam. 1^{er} juin 2019 - Prix : 10 DA

Tizi-Ouzou

Une interpellation tourne à une agression sur le chef de la sûreté de wilaya

Page 24

Afin de réduire les prix des fruits, légumes et viandes dans le Sud

Le gouvernement prend en charge les frais de transport

Page 3

L'Arabie saoudite convoque le ban et l'arrière-ban

Par Mohamed Habili

Dans un contexte où l'Iran mène déjà une guerre par procuration contre l'Arabie saoudite au Yémen, ce qu'il fait depuis maintenant plusieurs années, on peut comprendre qu'il ne se passe plus d'incident dans le Golfe qui ne revête une importance disproportionnée. Comme s'il était la provocation ou l'attaque de trop, la goutte susceptible de faire déborder le vase, l'étincelle pouvant mettre pour de bon le feu aux poudres dans la région. Ainsi en a-t-il été récemment aussi bien des sabotages de navires commerciaux au large des Emirats que d'attaques houthies contre des installations pétrolières en Arabie saoudite, tous actes dont les effets ont été négligeables. On peut même se demander s'ils n'ont pas été conçus et exécutés pour justement n'avoir d'autre portée que symbolique. D'ailleurs si l'on sait pour les secondes quel bord en a été à l'origine, on ignore qui a commis les premières. Les Américains prétendent connaître le coupable quant à eux, et même pouvoir en apporter la preuve bientôt. Pour bien montrer combien sa conviction était faite à cet égard, John Bolton, qui le premier a accusé l'Iran, a déclaré qu'il ne voyait pas qui cela pouvait-il être d'autre sinon ce dernier. Ça ne peut pas être le Népal, n'est-ce pas, a-t-il ajouté comme en manière de plaisanterie. Pourtant il ne manque pas dans la région et hors d'elle de pays qui militent avec une certaine constance pour une guerre totale contre l'Iran.

Suite en page 3

Mouvement populaire au dernier vendredi du ramadhan

Grandioses marches à travers le pays

- Béjaïa/La mobilisation populaire se poursuit pour déloger le régime
- Tizi ousou/Vibrant hommage à Kamel Eddine Fekhar



Ph/E. Soraya/J.A.

Les Algériens, à travers le pays, ont été hier au rendez-vous pour leur 15^e vendredi de mobilisation et aussi leur dernier d'avant la fin du ramadhan. Un vendredi qu'ils auront dédié au défunt militant pacifique des droits de l'Homme, Kamal Eddine Fekhar.

Lire page 2

Elle risque de générer des complications de santé à l'âge adulte

Attention à la circoncision des enfants à un âge précoce

Page 8

Veillées à Bouira

La chanteuse kabyle Yasmina subjugué son public

Page 13

Mouvement populaire au dernier vendredi du ramadhan

Grandioses marches à travers le pays

■ Les Algériens, à travers le pays, ont été hier au rendez-vous pour leur 15^e vendredi de mobilisation et aussi leur dernier d'avant la fin du ramadhan. Un vendredi qu'ils auront dédié au défunt militant pacifique des droits de l'Homme, Kamal Eddine Fekhar.

Par Lynda Naili

Après avoir marché à Alger-Centre, comme à l'accoutumée depuis le 22 février dernier à la place Maurice-Audin et à la Grande-Poste, les centaines de milliers de manifestants ont pacifiquement commencé à affluer vers la place des Martyrs pour un deuxième vendredi consécutif.

Plus tôt dans la matinée, c'est aux environs de dix heures que les premiers manifestants, drapés du drapeau national et amazigh et d'autres effets tricolores, ont fait leur apparition à la place Maurice-Audin scandant tantôt des slogans contre le système en place, tantôt dénonçant la mort de Kamal Eddine Fekhar, activiste décédé il y a trois jours au Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Blida après une grève de la faim qu'il a entamée à la suite de son incarcération en avril dernier. Aussi, si la présence de certains maires s'est faite remarquer en ce dernier vendredi du mois de ramadhan, c'est celle de la communauté mozabite, venue en force hier pour rendre hommage à l'un de ses fils qui attirera le plus l'attention. «Qui jugera les assassins des martyrs du hirak ?», «Libérez les détenus politiques et les prisonniers d'opinion», pouvait-on en effet lire sur les pancartes brandies et sur lesquelles était affiché le portrait du défunt. A la Grande Poste, une minute de silence a été observée dans la matinée à la mémoire de Kamal Eddine Fekhar, médecin et militant des Droits de l'homme. En outre, présent dans cette mobilisation populaire dans la capitale, le fils de Nabil Asfirane a été destinataire d'un vibrant hommage que les manifestants ont exprimé à la mémoire de son père, décédé

vendredi passé lors de l'acte 14 du mouvement populaire des suites d'une crise cardiaque.

Par ailleurs, un petit événement a surgi à la Grande-Poste en milieu de journée. Des altercations ont survenu entre des manifestants visiblement en colère et d'autres «personnages» qui ont pris la vague de cette journée de protestation, pour protester en agitant des pancartes et banderoles géantes exprimant leur soutien à la cause palestinienne, et leur solidarité à la population de Ghaza. «Nous sommes pour la Palestine, mais là ce n'est pas l'objectif de notre mouvement. Il ne faut pas nous égarer», criaient des manifestants. Au fur et à mesure que le temps passait, la foule grossissait surtout une fois la prière du vendredi accomplie et a fini par libérer les espaces fermés par les policiers à la Grande-Poste notamment. Bravant les contraintes du jeûne, hommes et femmes de tout âge, dont beaucoup ont porté des chachiyas en signe de solidarité avec la communauté mozabite dans le deuil qui les a frappé



Photo: Soraya J.A.

dans leur chair, ainsi que des enfants, dans leur habituelle ambiance festive, entonnant des chants patriotiques dont «Qassaman» et «Min djibalina», ont réitéré les slogans pour le départ du système : «Samidoun, saïmoun, ce pouvoir, nous le refusons et au changement nous appelons», «Chaab yourid yetnahaw ga3», (Le peuple veut qu'ils partent tous), «Dzair hurra, dimocratiya» (Une Algérie libre et démocratique), «Pour un Etat civil et démocratique», ou encore «Pas de négociations avec el 3issaba» «Non au dialogue

avec la 3issaba, oui au dialogue avec des personnalités crédibles», «La sécurité du pays est de la responsabilité du peuple et de l'armée». Les élections présidentielles ont été l'un des mots d'ordre qui depuis plus de trois mois continuent à être rejetées : «Non aux élections de la fraude», a crié la foule.

Comme pour chaque journée de manifestation prévue, les forces de l'ordre ont quadrillé la capitale. Beaucoup plus en civil, la police a procédé dans la matinée à des arrestations pour empêcher la for-

mation des premiers groupes autour de la Grande Poste.

Par ailleurs, la même grandiose mobilisation, la même ardeur, la même silmiya et les mêmes slogans ont été scandés à travers le pays, malgré les contraintes du ramadhan et la chaleur, à l'instar d'Oran, Béjaïa, Tizi Ouzou, Bouira, Mostaganem, Mascara, M'sila, Mila, Constantine, Bordj Bou Arréridj, El Tarf, Tlemcen et Ghardaïa, pour ne citer que ces wilayas, où les manifestants ont eux aussi rendu hommage au défunt Kamal Eddine Fekhar. L. N.

Béjaïa

La mobilisation populaire se poursuit pour déloger le régime

Les Béjaouis sont toujours mobilisés pour déloger le régime politique en place qui continue de s'entêter au lieu de répondre aux revendications légitimes du peuple. Ils étaient des dizaines de milliers de personnes (hommes, femmes, jeunes et vieilles personnes), encore hier et pour la 15^e fois consécutive à investir la rue depuis la maison de la culture parcourant le boulevard de la Liberté sur plusieurs centaines de mètres exigeant «le départ du

régime qui a causé la faillite du pays et l'instauration d'un Etat démocratique à travers l'ouverture d'une période de transition et la nomination d'une personnalité politique pour conduire une période d'un an ou moins afin de préparer une feuille de route pour sortir le pays de la crise». Comme le reste des autres wilayas du pays, les Béjaouis sont sortis en masse pour réclamer «l'ouverture d'une solution politique pour sortir de la crise» refusant le dialogue avec le régi-

me qui conduit le pays à la ruine. «Nous les Amazighs nous sommes fatigués du mépris et du non-droit», «le peuple veut une transition politique pour l'instauration d'un Etat démocratique et social», «Ulac L'vote» ou «pas d'élection», «Le peuple est la source de tout pouvoir», lit-on sur des banderoles arborées par les manifestants aux côtés d'autres décriant le pouvoir et les décideurs de manière générale les invitant «à partir et laisser le peuple vivre tranquillement».

Les manifestants n'ont pas cessé de scander, comme d'habitude, des slogans hostiles au pouvoir, à l'aide d'un mégaphone et à gorges déployées : «Echaab yourid yethasbou gaâ, le peuple veut une Algérie algérienne démocratique et populaire», «Ulac l'vote ulac», «pouvoir assassin», «la hiouar le tachaouer errahil obligatoire : Pas de dialogue, pas de consultations, le départ obligatoire», «Makenche intikhabet yel aissabates», «bled bledna n'dirou rayna», «anedou anedou alema yeghli oudhavu», «Houkamat le bricolage dégage», «marhala intikalia, période de transition», «errahil errahil linidham errahil», «pouvoir criminel qui a tué Kamel Eddine Fekhar». Une minute de silence a été observée, comme annoncé la veille, par les manifestants en hommage au militant des droits de l'homme Kamel Eddine Fekhar à 15h au cours de la marche. Des manifestants ont arboré des portraits de la victime lui rendant hommage et dénonçant son assassinat. Notons qu'un iftar collectif et géant était programmé près de la cité CNS sur le boulevard de la Liberté. C'est le troisième iftar collectif organisé à Béjaïa. Le dernier iftar a touché, selon les organisateurs, 1 200 personnes et cette fois-ci, quelque 1 500 personnes. Hocine Cherfa

Tizi ouzou

Vibrant hommage à Kamel Eddine Fekhar

La manifestation populaire du quinzième vendredi pour le départ du système a été l'occasion pour les manifestantes et les manifestants de rendre un vibrant hommage au martyr Kamel Eddine Fekhar décédé mardi dernier des suites de la grève de faim de 54 jours pour dénoncer sa détention à la prison de Ghardaïa. Des pancartes et des banderoles ont été brandies par les manifestants à chacun des carrés de la marche du campus Hasnaoui jusqu'à la place de l'Olivier pour réclamer vérité et justice sur sa mort. Les manifestants scandaient des slogans dénonciateurs à l'encontre des responsables de sa mort. À 15h, comme annoncé la veille, une minute de silence a été observée en sa mémoire par tous les manifestants sous des cris «pouvoir assassin» et «honte à l'Etat qui a tué Fekhar». La marche a drainé la grande foule comme tous les vendredis malgré la soif, le ramadhan et la chaleur. Et ce n'est



que vers 16h que les manifestants ont commencé à se disperser dans le calme et la même détermination de maintenir leur mobi-

lisation jusqu'à l'aboutissement des revendications du mouvement populaire du 22 février. Hamid Messir

Plus de 1 035 dénonciations en 6 mois

Les enfants algériens toujours mal protégés contre la violence

■ À l'instar des autres pays, l'Algérie célèbre aujourd'hui la Journée internationale de l'enfant qui vise à attirer plus d'attention sur la protection, l'éducation et le bien-être des enfants.

Par Meriem Benchaouia

Malgré tous les efforts fournis, que ce soit par le gouvernement ou par la société civile, l'Algérie n'a toujours pas réussi à assurer aux enfants une protection efficace contre les différentes formes de maltraitance et de violence psychologique, physique et sexuelle dont ils sont victimes à la maison, à l'école et dans la rue. La situation des enfants dans notre pays est préoccupante. En seulement cinq mois, le numéro vert 11-11, mis en place par l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance, a reçu plus de 1 000 appels de détresse. Selon Meriem Cherfi, déléguée nationale auprès du Premier ministre chargée de la promotion et de la protection de l'Enfance, l'ONPPE, a reçu, durant les premiers cinq mois de l'année courante (soit depuis janvier) 1 035 signalements de cas d'atteinte aux droits de l'enfant via le numéro vert. «L'Organe a reçu 600 signalements de cas d'atteinte aux droits de 1 035 enfants, dont 611 garçons et 424 filles, durant les cinq premiers mois de l'année en cours», a indiqué M^{me} Cherfi, précisant qu'«un seul signalement a concerné parfois un groupe d'enfants». Concernant la répartition par tranches d'âge, M^{me} Cherfi a fait savoir que «284 enfants sont âgés de moins de six ans, 532 autres âgés entre 7 et 13 ans et 219 enfants entre 14 et 18 ans», expliquant que «ces signalements émanent de citoyens, voire d'enfants eux-mêmes, ont trait, entre autres, à la maltraitance, la violence, l'exploitation des enfants à des fins économiques ou dans la mendicité». Par ailleurs, elle a indiqué que l'Organe avait reçu, durant la même période via son numéro



PH/D.R.

vert, 442 600 appels portant en plus du signalement de cas d'atteinte aux droits des enfants, sur des demandes d'orientation et sur des préoccupations liées à l'enfance ou aux missions de l'ONPPE. Evoquant les dispositions relatives aux mécanismes de signalements mis en place par l'ONPPE, conformément à la loi de 2015 relative à la protection de l'enfance, M^{me} Cherfi a cité la mise en place du numéro vert (11/11) et de l'e-mail destiné à la réception des signalements relatifs à l'atteinte aux droits des enfants ainsi que l'installation d'une cellule d'écoute regroupant des psychologues, des sociologues, des juristes et des médecins en charge de l'examen des appels de signalements, de leur orientation et de l'accompagnement de chaque cas jusqu'à son traitement. A ce propos, elle a annoncé que l'ONPPE œuvrait, en concert avec les secteurs concernés, à la concrétisation d'une nouvelle application mobile dans le cadre du renforcement des mécanismes de signalement et de la simplification des mesures de protection de l'enfant. L'Organe

s'attelle, en collaboration avec les administrations et les instances concernées, à la mise en place d'un système informatique national intégré sur la situation de l'enfance, a-t-elle encore ajouté, précisant que ce système, qui devrait être prêt durant le deuxième semestre de l'année en cours, offrira en plus de données juridiques, quelques indicateurs sur cette catégorie en matière notamment de santé et d'éducation. M^{me} Cherfi a fait savoir, dans ce sens, que l'ONPPE constituera une «référence» en termes de statistiques sur la situation de l'enfance en Algérie conformément aux missions qui lui sont assignées dans le cadre de la loi sur la protection de l'enfant. D'autre part, la Déléguée nationale de la promotion et de la protection de l'Enfance a rappelé la mise en place, depuis janvier dernier, de la Commission thématique sur la santé des enfants, composée de médecins et de spécialistes et chargée des études et des recherches en la matière afin de formuler des recommandations et des propositions dans ce sens. D'autres commissions

seront installées avant la fin de 2019, en l'occurrence les commissions portant sur l'éducation, les questions juridiques, les droits de l'enfant et la société civile, a-t-elle ajouté. Soulignant la promulgation, à ce jour, de trois décrets d'application relatifs à la loi sur la protection de l'enfant, M^{me} Chorfi a précisé qu'il s'agit d'un texte fixant les conditions et les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'ONPPE, d'un autre fixant les conditions et les modalités de la contribution du débiteur aux dépenses de l'entretien de l'enfant en danger, placé en dehors de la cellule familiale, et d'un dernier texte fixant les conditions à réunir pour les personnes et les familles dignes de l'entretien de l'enfant en danger. A ce propos, M^{me} Chorfi a annoncé deux projets de décrets exécutifs fixant les conditions et les modalités d'organisation et de fonctionnement du milieu ouvert ainsi que les conditions et les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des centres spécialisés de protection de l'enfance.

M. B.

Afin de réduire les prix des fruits, légumes et viandes dans le Sud Le gouvernement prend en charge les frais de transport

LEtat accorde de nouveaux avantages pour soutenir la consommation dans le Sud. Le ministère du Commerce vient d'annoncer qu'il prendra en charge le transport des fruits et légumes et des viandes vers les wilayas du sud du pays et ce, afin d'assurer une régulation du marché et protéger le pouvoir d'achat de la population.

En effet, afin d'éviter des hausses conséquentes des prix des fruits et légumes et des viandes, par rapport à ceux pratiqués dans le nord du pays, il a été décidé de prendre en charge les frais de transport. Ainsi, ces produits seront ajoutés à la liste des produits bénéficiant du fonds de compensation des frais de transport vers les wilayas du Sud, qui sont exorbitants.

Lors d'une réunion d'évaluation des mesures prises pour la régulation des marchés durant le mois de ramadhan, le ministre a précisé que «les fruits et légumes et les viandes (blanche et rouge) seront ajoutés à la

liste des produits bénéficiant du fonds de compensation des frais de transport vers les wilayas du Sud après avoir constaté une fluctuation des prix de certains produits soumis aux prix référentiels dans ces wilayas». La subvention par l'Etat dans le cadre de ce fonds se limite aux denrées alimentaires de large consommation, rappelle le communiqué. Il y aura également une coordination avec les offices interprofessionnels relevant du ministère de l'Agriculture, tels que l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI), l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) et le groupe industriel agricole AGRODIV, en vue de maîtriser les prix des marchandises et des services dans les wilayas du Sud.

Dans ce cadre, les offices interprofessionnels ont été chargés d'ouvrir des points de vente ou de convenir avec des mandataires agréés dans ces zones pour la vente directe de la marchandise du producteur au

consommateur final, de manière à éviter les intermédiaires qui contribuent à la hausse des prix des produits de consommation, souligne le communiqué.

Il faut reconnaître que les populations du Sud se plaignent toujours de la cherté de la vie comme ceux qui habitent le Nord. Cette décision changera-t-elle quelque chose pour les habitants du Sud, d'autant plus que la hausse des prix des fruits et légumes, des viandes et d'autres produits de large consommation est liée beaucoup plus à la spéculation qu'à la cherté des frais de transport.

Présidée par le ministre du Commerce, la réunion d'évaluation a regroupé le Secrétariat général des commerçants et artisans algériens, l'Association nationale des commerçants et artisans et les associations nationales de protection des consommateurs.

Louiza Ait Ramdane

LA QUESTION DU JOUR

L'Arabie saoudite convoque le ban et l'arrière-ban

Suite de la page une

Nimporte lequel d'entre eux aurait intérêt à saboter des bateaux commerciaux dans le but d'en faire porter le chapeau à l'Iran. Cette éventualité ne semble même pas avoir effleuré l'esprit de John Bolton, qui a vaguement parlé de réserver la primeur des preuves en sa possession au Conseil de sécurité. Comme ce ne serait pas la première fois que son pays se lance dans un exercice de ce genre, cela reviendrait plutôt à plaider en faveur de l'innocence du coupable désigné, surtout si c'est à Bolton en personne qu'est confiée la tâche de les dévoiler. Bolton parle en général comme si le monde était à la veille d'une invasion du type de celle de 2003. Il tient pour rien que son employeur ait été contre cette expédition, et que c'est en partie grâce à cette position qu'il a été élu en novembre 2016. Hélas, il n'y a pas que Bolton pour croire qu'une invasion de l'Iran est non seulement envisageable mais relativement proche dans le temps. L'Arabie saoudite semble elle aussi se bercer de cette illusion. Il faut en effet qu'elle le soit pour convoquer le ban et l'arrière-ban, ce qu'on ne fait que dans les circonstances les plus graves, les plus explosives. Jeudi et vendredi derniers, ce n'est pas un sommet de ses alliés et amis qu'elle a convoqué mais pas moins de trois : un de la Ligue arabe, un autre du Conseil de coopération du Golfe, et un troisième de l'OCL. C'est la Oumma en entier moins l'Iran qui a été réunie à La Mecque pour lui exprimer son soutien. Dans le monde d'aujourd'hui, il n'y a peut-être qu'elle qui jouisse d'un tel privilège. Au sein de la Ligue une seule voix a exprimé des réserves, celle de l'Irak, pour qui l'amitié avec l'Iran n'est pas moins essentielle que celle qu'il entretient avec l'Arabie saoudite, sinon plus. D'habitude un autre pays tenait aussi à ne pas fâcher l'Iran, le Liban, qui cette fois-ci n'a pipé mot de cette teneur. La Syrie aurait sans doute pris le parti de l'Iran, mais elle n'a toujours pas récupéré son siège au sein de la Ligue. En d'autres circonstances, l'Algérie aurait peut-être été le troisième à refuser de voir dans l'Iran l'ennemi principal du monde arabe. Son vide institutionnel actuel l'a acculée cette fois à un pur rôle de figurant.

M. H.

Avec la participation du Premier ministre algérien

Début du Sommet arabe d'urgence

■ Le Sommet arabe d'urgence a débuté hier à La Mecque, au Royaume d'Arabie saoudite, avec la participation du Premier ministre, Noureddine Bedoui, qui représente le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah.

Par Siham N.

Les travaux du Sommet ont été présidés par le souverain saoudien Salmane Ben Abdelaziz, en présence des dirigeants et de représentants de 21 pays et en l'absence de la Syrie dont le siège est gelé depuis 2011.

Le président tunisien, Béji Caïd Essebsi, qui a prononcé une allocution d'ouverture avant de confier la présidence des travaux du sommet au souverain saoudien Salmane Ben Abdelaziz, a affirmé que les



crises et questions auxquelles fort face les pays arabes appellent à la cohésion et à la solidarité en vue de garantir une vie digne pour les peuples de la région et préserver leur stabilité.

M. Essebsi a souligné que l'invitation saoudienne à la tenue de trois sommets à La Mecque, reflète l'intérêt que porte le Royaume aux intérêts arabes, ajoutant : «*Nous devons s'attacher aux valeurs de solidarité et poursuivre nos efforts en vue de faire face aux défis*», indiquant que l'attaque contre les navires au large des côtes des Emirats menace la sécurité de la région et le commerce mondial.

M. Essebsi a réitéré que l'ingérence dans les affaires

internes des pays ne peut être justifiée. Le souverain saoudien a, de son côté, souligné que la réunion de jeudi était pour examiner les défis exceptionnels auxquels fait face la Oumma arabe et qui menacent la sécurité arabe, la sécurité et la stabilité régionale et internationale, outre la liberté du commerce mondial et la stabilité de l'économie mondiale. Pour ce qui est de la question palestinienne, le souverain saoudien a affirmé que «*la question demeure notre première cause jusqu'à ce que le peuple palestinien obtienne ses droits confisqués et établisse son état indépendant avec Al Qods-Est comme capitale, conformément aux résolutions internationales et*

à l'initiative de paix arabe».

Abordant la menace à laquelle fait face la nation arabe, suite aux actes de sabotage ayant ciblé des navires commerciaux, près des eaux territoriales de l'Etat des Emirats arabes (EAU) ainsi que les deux stations de pompage en Arabie saoudite, le souverain saoudien a indiqué que son pays «*tend toujours la main*» pour la coopération et le dialogue avec les pays de la région et du monde dans tout ce qui est à même de consolider le développement, le progrès et la concrétisation de la paix durable aux pays et peuples de la région, y compris avec le peuple iranien. Le secrétaire général (SG) de la Ligue des Etats

arabes, Ahmed Aboul Gheit, a indiqué dans une allocution prononcée à cette occasion, que «*l'Iran a franchi les lignes rouges*», soulignant que la sécurité du Golfe fait partie de la sécurité des Arabes.

Pour rappel, les deux sommets d'urgence (arabe et du Golfe) examinent notamment les tensions sécuritaires dans le Golfe, suite aux attaques ayant ciblé 4 navires commerciaux dans les eaux territoriales des EAU, à l'agression ayant ciblé les deux stations de pompage d'Aramco en Arabie saoudite, ainsi que l'examen du processus de paix et des questions et crises arabes.

S. N./APS

Protection civile à Tizi-Ouzou Levée du gel pour une dizaine de nouvelles structures

FRAPPÉES par le gel eu égard aux restrictions budgétaires imposées par la situation financière du pays, plus d'une dizaine de nouvelles structures de la Protection civile, destinées essentiellement à la lutte contre les incendies, viennent d'être dégelées à Tizi Ouzou, ont annoncé jeudi les services de la wilaya. Il s'agit de nouvelles structures qui seront réalisées dans les localités d'Akabil, Idjer, Aghrib, Tizi Rached, Yakouren, Tadmaït, Souamaa, Redjaouana, Maatkas, Ath-Yenni, centre-ville du chef-lieu de wilaya en plus d'une unité légère dans la commune d'Iferhounene. Ces nouveaux projets, une fois réalisés, permettront aux corps de la Protection civile d'élever son taux de couverture du territoire de la wilaya de Tizi Ouzou. Ces projets réclamés par les élus locaux à travers l'Assemblée populaire de wilaya après les études établies par les services de la Protection civile surtout en matière de lutte contre les feux de forêt, suite aux dégâts occasionnés ces dernières années, attendent leur inscription depuis 2015. Le besoin pour un meilleur plan d'intervention exprimé par la Protection civile a été appuyé par l'Assemblée populaire de wilaya qui avait même délibéré en faveur de l'inscription de ces nouvelles infrastructures.

Hamid M.

Oum El Bouaghi

Viande de caille et lapin pour exciter les papilles des jeûneurs

Lapins et cailles du village Boufar, l'autre destination de jeûneurs

Question de diversifier les saveurs, d'agrémenter les «meïdate» de rupture du jeûne ou simplement de passer le temps : nombre de citoyens d'Oum El Bouaghi ont pris l'habitude de sillonner, surtout les après-midi, les petites villes et villages en quête de tout ce qui peut exciter leurs papilles gustatives.

Ainsi, certains parcourent des dizaines de kilomètres pour un kilogramme de zlabia ou kelb louz, un litre de lait cru de ferme ou leben ou encore quelques cailles ou un lapin.

A l'affût de ces petites faiblesses de jeûneurs, les commerçants de l'avenue Abbas-Laghrou de la ville d'Ain Beida, seconde plus grande agglomération de la wilaya, ont multiplié leurs offres au point d'avoir réussi à accoler à cette avenue le surnom de «la rue des jeûneurs» qui y viennent des quatre coins de la wilaya et même des wilayas voisines.

Le jeune Amir Zaïdi se reconnaît «adepte» de ces courses en balade durant le ramadhan, qui peuvent le mener en dehors de la wilaya d'Oum El Bouaghi.

Il confie se diriger deux à trois fois par semaine vers Ksar Sbaïhi pour sa célèbre zlabia ou à Constantine pour un peu de kelb louz dont les pâtisseries en détiennent les secrets.

Walid Medkour d'Ain Beida assure, lui, que parcourir 70 km en aller et autant en retour pour acheter de la zlabia d'Oued Zenati (Guelma) est «un rituel du ramadhan» qu'il n'est pas prêt d'y renoncer pour n'importe quoi.

Distant de 3 km du chef-lieu de la commune de F'kirina en direction de la wilaya voisine de Khenchela, le village Boufar est connu pour les automobilistes pour ses grillades de diverses viandes notamment de lapin, de caille, de faisane et d'ovine, dont les colonnes de fumée sont visibles de loin.

Durant le ramadhan, les files d'attente des clients «poireautant» patiemment en attendant leurs commandes de lapins ou cailles grillés à la braise, semblent interminables. «La viande de lapin est goûteuse et remplace fort bien toutes les autres viandes rouges ou blanches», soutient Karim qui traverse 25 km pour atteindre Boufar.

Pour ce jeune, la caille rôtie sur braise par les restaurateurs de ce village est «savoureuse et exquise».

Face à cette forte demande, les tenants des grill-rooms de Boufar doivent, pour assurer leurs approvisionnements en lapins, grosses cailles et faisans, se déplacer constamment vers les marchés de la wilaya et la région, assure Hocine, jeune restaurateur du village tout en étant affairé à emballer dans du papier aluminium la commande d'un client.

Pour ce trentenaire activant depuis deux années, garantir la régularité des approvisionnements en ces viandes est loin d'être une sinécure pour les restaurateurs soucieux de satisfaire la demande des clients qui viennent de la wilaya d'Oum El Bouaghi mais aussi de Khenchela, Tébessa et de

Biskra. Ainsi, Hocine confie s'approvisionner en cailles de Béjaïa, Tizi-Ouzou et Jijel, tandis que le lapin est trouvé dans les marchés.

«La cuisson du lapin est plus ardue que celle de la caille», note Hocine qui explique que la préparation d'une caille sortie de cage ne prend que quelques minutes pour son abattage et plumage, tandis que celle du lapin est plus longue car nécessitant, outre l'abattage, la dépouille et le lavage, un temps de séchage de la viande.

Les automobilistes qui passent par Boufar éprouvent d'énormes difficultés à résister aux odeurs des grillades qui excitent de manière éhontée leurs papilles en ce temps de jeûne, confient nombre d'entre eux rencontrés faisant la chaîne devant les grill-rooms de Boufar.

La caille rôtie sur braise est cédée à 200 DA, le lapin à 1 200 DA et le prix ne semble être qu'un détail pour les jeûneurs.

Pour les consommateurs réguliers de cailles, la viande de petit volatile, en sus de sa qualité gustative, est réputée pour avoir un effet thérapeutique sur certaines maladies dont l'anémie en raison de sa riche teneur en fer.

Brahim, marchand ambulant de Khenchela, assure ainsi connaître beaucoup de malades atteints d'anémie, de diabète et d'arthrose qui se traitent avec la viande de Skoura (appellation locale de la caille).

La réputation de la viande de caille mais surtout son appréciation par son épouse, confie Brahim, sont les choses qui le poussent surtout durant le ramadhan à se déplacer de Khenchela à Boufar pour acheter des cailles rôties.

Amine H.

Pétrole

Le prix du baril sous la barre des 65 dollars

■ Le prix du pétrole reculait à moins de 65 dollars le baril hier en cours d'échanges européens, atteignant son plus bas niveau depuis plus de deux mois et demi, plombé par les tensions commerciales ainsi que par des données hebdomadaires sur les stocks américains décevantes.

Par Mahi O.

Vers midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet, dont c'est le dernier jour de cotation, valait 64,68 dollars à Londres, en baisse de 2,17 dollars par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance perdait 1,33 dollar à 55,26 dollars. Dans la matinée, le Brent a sombré à 64,37 dollars et le WTI à 54,83 dollars, à leurs plus bas depuis début mars. «Le pétrole est en train d'accentuer

ses pertes sur un mois alors que mai sera la première baisse mensuelle de 2019», a commenté Han Tan, analyste chez FXTM, qui souligne que «les pertes ont été alimentées par les droits de douane américains sur les importations mexicaines tout juste annoncés par Donald Trump et par une hausse des stocks d'essence aux Etats-Unis». Le président américain a annoncé que les Etats-Unis allaient mettre en place «des tarifs douaniers de 5% sur tous les biens en provenance du Mexique» et que ces derniers allaient «progressive-



Ph.D.R.

ment augmenter tant que le problème de l'immigration clandestine n'est pas résolu». Les tensions commerciales détournent les investisseurs des valeurs dépendantes de la croissance mondiale, dont le pétrole fait partie. Mais, comme les ana-

lystes de JBC Energy le soulignent, l'offre de pétrole va également être affectée par ces droits de douane si aucune exemption n'est faite pour l'or noir. «Le débit de pétrole mexicain vers les Etats-Unis avait atteint 660 000 barils par jour en mai, soit 200 000 barils de plus qu'en mai 2018», ont-ils rappelé. Les Etats-Unis utilisent le brut extrait au Mexique, plus lourd que la production texane, pour remplacer les barils venus du Venezuela et de l'Iran, eux aussi plus lourds, mais interdits sur le sol américain par des sanctions. Les raffineries américaines sont dépendantes de ces pétroles lourds, qu'ils mélangent à des pétroles plus légers, comme le pétrole de schiste, pour créer des produits raffinés. Pour l'instant, le marché se focalise surtout sur l'effet que le conflit commercial a sur la demande, et s'inquiète de voir les stocks d'essence s'accumuler. La semaine achevée le 24 mai, les réserves de brut ont reculé de 300 000 barils mais celles d'essence ont grimpé de 2,2 millions de barils, selon les données publiées jeudi par l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA).

Salem K.

M. O./APS

Changes

L'euro progresse un peu face au dollar

L'euro progressait légèrement hier face au dollar tandis que le peso mexicain dévissait après l'annonce de Donald Trump d'imposer des droits de douane au Mexique, accusé de laxisme sur le dossier de l'immigration clandestine. Vers midi, l'euro valait 1,1150 dollar contre 1,1129 jeudi soir. L'annonce par le président américain de la mise en place de tarifs douaniers sur les produits mexicains a fait chuter la devise du pays. Dans la matinée, elle perdait 2,8% à 19,68 pesos mexicains pour un dollar, vingt minutes après être tombée à 19,74 pesos, un plus bas depuis décembre. Le président américain Donald Trump a annoncé jeudi que les Etats-Unis allaient imposer à compter du 10 juin «des tarifs douaniers de 5% sur tous les biens venus du Mexique», tant que les immigrés clandestins continuent d'affluer aux Etats-Unis en passant par la frontière mexicaine. Les droits de douane pourraient passer à 10% au 1^{er} juillet et grimper de 5 points de pourcentage chaque mois jusqu'à la limite de 25% en octobre. «Les valeurs refuges ont grimpé encore une fois, avec l'or au-dessus de 1 290 dollars (l'onçe) et la paire yendollar tombant en dessous des 109 yens pour un dollar», une première depuis début

février, a constaté Konstantinos Anthis, analyste pour ADS Securities. Le métal jaune et la devise japonaise ont en effet tendance à s'apprécier en période d'incertitudes. Après le bras de fer commercial engagé avec la Chine, et ce nouveau front ouvert avec son voisin, les opérateurs s'inquiètent «de savoir qui est le prochain sur la liste de Trump», a expliqué Neil Wilson, analyste pour Markets.com, pour qui «l'UE pourrait être la prochaine». Donald Trump a en effet plusieurs fois mis la pression sur le continent européen, menaçant de taxer les voitures. Pour l'instant, un délai de six mois a été accordé par l'administration américaine dans le but de parvenir à un accord. Pour autant, l'euro progressait légèrement vendredi face au dollar. «Le vice-président de la Fed (Richard Clarida a donné le signal le plus fort à ce jour laissant présager que la Réserve fédérale américaine est prête à baisser ses taux si les perspectives s'amenuisent», ont souligné Lee Hardman et Fritz Louw, analystes pour MUFG. Se disant «à l'écoute de potentiels risques», M. Clarida a expliqué qu'«une baisse des perspectives (économiques) serait un facteur qui pourrait appeler à une politique (monétaire) plus accommo-

dante», ont résumé les analystes de MUFG. Un assouplissement monétaire pour stimuler l'activité et l'inflation aurait aussi pour conséquence de rendre le dollar moins rémunérateur et donc moins attractif pour les cambistes. Dans la matinée, le yen valait 121,29 yens pour un euro, presque deux heures après avoir atteint 121,17 yens, un plus haut depuis janvier. Jeudi soir, il valait 122,00 yens pour un euro. Face au billet vert, la devise nipponne s'échangeait à 108,80 yens pour un dollar contre 109,62 jeudi soir. Dans la matinée, elle est montée jusqu'à 108,76 yens pour un dollar, un plus haut depuis début février. La devise britannique se stabilisait face au billet vert, à 1,2614 dollar, et baissait légèrement face à l'euro, à 88,37 pence pour un euro. Le franc suisse montait un peu face à l'euro, à 1,1209 franc suisse pour un euro, ainsi que face au dollar, à 1,0053 franc suisse pour un dollar contre 1,0078. L'onçe d'or valait 1 294,83 dollars, contre 1 288,65 dollars jeudi soir. La monnaie chinoise valait 6,9015 yuans pour un dollar, contre 6,9019 yuans pour un dollar jeudi en fin d'après-midi. Le bitcoin valait 8 268,52 dollars, contre 8 463,48 dollars jeudi soir, selon des chiffres compilés par Bloomberg.

Salem K.

Accord commercial nord-américain

La Maison-Blanche va soumettre le nouveau traité au Congrès

L'administration américaine a lancé le processus permettant à Donald Trump de soumettre au Congrès le nouveau traité de libre-échange liant les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, a déploré jeudi la présidente de la Chambre des représentants. «La décision de l'administration Trump d'envoyer au Congrès le brouillon de la «déclaration de mesure administrative» avant que nous ayons terminé de travailler avec le représentant américain au Commerce (Robert Lighthizer (...)) n'est pas une initiative positive», a déploré Nancy Pelosi, dans un communiqué jeudi. «Elle dénote la mécon-

naissance de l'administration de la manière de faire ratifier un traité commercial», a-t-elle ajouté. De son côté, le vice-président Mike Pence a confirmé dans un tweet que Robert Lighthizer avait transmis le brouillon de cette déclaration, estimant que le texte de l'accord était bon «pour les travailleurs, les agriculteurs et les industriels américains». L'administration Trump doit désormais attendre au moins 30 jours avant de soumettre au Congrès le texte définitif. Donald Trump avait imposé en août 2017 la renégociation de l'accord de libre-échange nord-américain (Aléna), en

vigueur depuis 1994, estimant que celui-ci avait détruit des milliers d'emplois américains en particulier dans le secteur automobile en raison de délocalisations au Mexique où la main-d'œuvre est moins chère. A l'issue d'après tractations, Washington, Ottawa et Mexico avaient conclu l'accord Etats-Unis, Mexique, Canada, dit AEUMC, le 30 septembre 2018. Le texte avait ensuite été signé le 30 novembre. Mais il est depuis en attente de la ratification des trois pays. «Nous sommes tous d'accord sur le fait qu'il faille remplacer l'Aléna mais sans un véritable mécanisme de

mise en œuvre (du nouveau traité), les travailleurs américains seraient de nouveau pris au piège d'un mauvais accord», a estimé M^{me} Pelosi. Elle a également souligné que les démocrates étaient ouverts à l'approbation d'un nouvel accord mais à condition qu'«il soit positif pour les travailleurs et agriculteurs américains». Plus tôt, Mike Pence avait indiqué que Donald Trump était «absolument déterminé» à faire ratifier «cet été» l'AEUMCA, lors d'une conférence de presse avec le Premier ministre canadien Justin Trudeau au Canada. «Le Premier ministre et moi avons

discuté de l'ensemble du processus de ratification ici au Canada et aux Etats-Unis», avait ajouté le numéro deux américain. «Et je l'ai assuré que le président et moi sommes absolument déterminés à travailler avec le Congrès pour faire avancer l'AEUMC cet été». Le Chef du gouvernement canadien a présenté mercredi au Parlement canadien un projet de loi portant sur la ratification de l'accord. Le président mexicain Andrés Manuel López Obrador a suivi jeudi en présentant l'accord pour ratification au sénat mexicain.

R. E.

Protection du mont Chenoua

Promulgation d'un arrêté portant fermeture de trois carrières

■ Les autorités de la wilaya de Tipasa ont émis avant-hier un arrêté portant fermeture de trois carrières exploitant une masse rocheuse sur les hauteurs du mont Chenoua, classé aire protégée depuis 2017, suite à une enquête approfondie sur des dégâts causés par les activités de ces exploitations, a appris hier l'APS auprès des services de wilaya.

Par Walid B.

Cette décision «conservatoire» de fermeture administrative, signée par le wali de Tipasa, Mohamed Bouchama, intervient suite aux conclusions d'une enquête menée par la commission technique de wilaya, chargée du contrôle des activités minières, qui a relevé des violations à la réglementation régissant cette activité, selon les mêmes sources. Parallèlement à la fermeture des trois carrières, le wali de Tipasa a mis en demeure une entreprise chinoise, exploitant également une carrière sur le site du mont Chenoua, afin de procéder à sa fermeture dans un délai ne dépassant pas les quatre mois, soit avant le terme du mois d'octobre prochain, date prévisionnelle de la réception définitive du projet de réalisation de la voie express du contournement de la ville de Cherchell, ajoutent les mêmes sources. Il est à noter que les agrégats, extraits de la carrière exploitée par l'entreprise chinoise, sont exclusivement destinés à la réalisation du projet de l'évitement de la ville de Cherchell, dont il ne reste que 4 km pour qu'il soit achevé. Cette enquête avait été décidée par le wali Mohamed Bouchama, à l'issue d'une rencontre ayant réunie avec un groupe de citoyens du Chenoua et le président de l'association de wilaya de protection du consommateur et de l'environnement, suite à des mouvements de protestations, ayant englobé notamment la fermeture de la route menant vers ces carrières en exploitation au niveau du mont Chenoua, en dépit de son statut de réserve nationale depuis 2017. En effet,

la commission de wilaya en charge du contrôle des activités minières a notamment axé dans son enquête sur les naissances liées à l'usage des explosifs, entre autres, et de leur impact sur la santé du citoyen et son environnement, au même titre que de la conformité (légal) des autorisations d'exploitation accordées à ces carrières, dont la plus ancienne est en activité depuis 2009.

Fermer les carrières du mont Chenoua, une décision historique

De leur part, les habitants de la région de Chenoua, notamment ceux du village de Sidi Moussa, ont procédé à la réouverture de la route menant vers les quatre carrières en question, bloquée depuis près de trois semaines, dans une ambiance festive en guise de célébration de la décision de fermeture, prise par les autorités de wilaya

en réponse à leurs revendications et préoccupation exprimées depuis des années, selon des échos. De son côté, Hamza Belabesse, président de l'association de protection du consommateur et de son environnement, a qualifié la décision de fermeture d'«historique et de courageuse», compte tenu du caractère «sensible et difficile» que revêt le dossier des carrières du mont de Chenoua. Le militant associatif, Hamza Belabesse, qui est depuis deux ans à la tête d'une large campagne visant la fermeture des carrières du Chenoua, avait déploré, dans une déclaration précédente à l'APS, la situation «catastrophique» du mont Chenoua, depuis une dizaine d'années, notamment au volet écologique. Il a, à ce titre, pointé du doigt les autorités de la wilaya, de l'époque, qui, selon lui, «ont accordé des autorisations d'exploitation à ces carrières». Avec ses forêts luxuriantes de pin d'Alep, ses vieux



villages amazighs, et ses ruines romaines millénaires, le mont Chenoua fait partie des plus belles régions touristiques de Tipasa. Il relève de la chaîne montagneuse de la Dahra parcourant Tipasa à l'Ouest, Cherchell à l'Est et Nadhor au Sud. D'une hauteur de 905 m au-dessus du niveau de la mer, le

point culminant du mont Chenoua est «Yema Tafoughalt», ou «Afoughal», qui veut dire le point donnant vue sur les plaines. Il est également nommé Adhrar Chenoua, Adhrar Boumaâchouk (mont Boumaâchouk) et Ighil Chenoua (bras de Chenoua).

W. B.

Cnac Oran

14 projets en agriculture et environnement validés depuis le début de l'année

La Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) a validé, depuis le début de l'année en cours, quatorze projets en agriculture et en environnement au profit des jeunes et moins jeunes à Oran, a-t-on appris de cet organisme d'aide contre le chômage.

Dans le secteur de l'agriculture, ces projets concernent l'élevage bovin (3 projets), l'apiculture (1), l'aviciculture (1), le maraîchage (2), et la mise en valeur des terres pour l'agriculture (1), a précisé Noureddine Sahraoui, directeur de l'antenne CNAN de la wilaya d'Oran. Pour ce qui est du secteur de l'environnement, 6 projets en recyclage et

récupération des matières non métalliques essentiellement ont été validés par les services de la Cnac depuis janvier jusqu'au mois de mai en cours, a-t-il ajouté. «Nous encourageons le développement de ces deux secteurs et nous leur accordons beaucoup d'importance. Nous sommes intéressés à financer tous ce qui a trait aux métiers de l'agriculture et à l'économie verte», a mis en exergue, M. Sahraoui. «Ce sont des secteurs très importants sur lesquels nous misons beaucoup. Nous invitons les porteurs de projets ou désirant élargir leurs projets dans ces créneaux à se rapprocher de

la caisse pour bénéficier des mesures incitatives et d'un financement en vue de développer le secteur. Ces porteurs de projets pourront bénéficier également d'un accompagnement étroit dans toute les étapes de montage du projet», a fait savoir le responsable. Parmi 102 dossiers de demandes de financement déposés au niveau des services de la Cnac Oran, 72 projets d'investissement dans différents secteurs ont été validés jusqu'à présent. Le reste des dossiers est en cours d'étude selon un programme tracé.

Anissa H.

Gestion des déchets au Royaume-Uni

Suez remporte un contrat de plus d'1 milliard de livres

Le groupe de gestion de l'eau et des déchets Suez a annoncé hier avoir remporté un contrat de plus d'un milliard de livres sterling (environ 1,13 milliard d'euros) sur 7 ans pour assurer la gestion des déchets du Grand Manchester, au nord-ouest du Royaume-Uni. A travers ce contrat, remporté à l'issue d'un appel d'offres de plus d'un an auprès de Greater Manchester Combined Authority (GMCA), Suez va assurer la gestion «de 1,1 million de tonnes de déchets ménagers produits par plus d'un million de foyers», a assuré le groupe dans un communiqué. Concrètement, le groupe français va exploiter «41 installations réparties sur 24 sites, dont 4 installations de traitement mécanique et de réception ferroviaire, 20 centres de recyclage des déchets ménagers, 8 stations de transfert, une usine de récupération de chaleur, ainsi qu'une installation de

valorisation matière». «Les installations de recyclage seront optimisées et permettront de recycler encore plus de déchets, notamment les tapis et les mate-

las», a complété le groupe. Ce contrat de 7 ans «pourra être prolongé de 3, puis de 5 ans», précise le communiqué, ajoutant qu'il va concerner les 9 districts du

Grand Manchester (Bolton, Bury, Manchester, Oldham, Rochdale, Salford, Stockport, Tameside et Trafford). Mi-mai, Suez avait déjà remporté un contrat au

Royaume-Uni, dans le comté du Somerset (sud-ouest), pour environ 240 millions d'euros sur 10 ans.

Tania T.

Sécheresse au Kenya

Les pluies tardives pourraient coûter 0,4 point de croissance à l'économie en 2019

Les pluies tardives au Kenya pourraient coûter 0,4 point de croissance à l'économie en 2019, a indiqué le gouverneur de la Banque centrale du Kenya. Alors que les premières précipitations tombent habituellement en mars, celles-ci ne sont toujours pas une réalité jusqu'à la fin du mois d'avril, a fait savoir Patrick Njoroge. Le taux de croissance économique qui a atteint 6,3% en 2018 pourrait ainsi descendre cette année à 5,9% dans l'hypothèse d'un mauvais déroulement de la saison pluvieuse. «Les données relatives à la croissance sur le premier trimestre, habituellement publiées en juin, pourront donner une

meilleure idée des perspectives économiques pour cette année», a souligné M. Njoroge. Selon les données du gouvernement, une croissance de 1% dans l'agriculture kényane contribue à une croissance globale de 1,6% du PIB. Le secteur agricole kényan qui s'est remis en 2018 de la sécheresse enregistrée, un an plus tôt, a connu une progression de 6,6% grâce à des conditions climatiques favorables. Le gouvernement kényan avait ainsi annoncé en 2017 avoir besoin de 11,4 milliards de shillings (plus de 114 millions de dollars) pour alléger les effets de la sécheresse, alors que le nombre de personnes en insé-

curité alimentaire est passé de 1,3 million en août 2016 à 3 millions actuellement. Pour faire face à cette catastrophe naturelle menaçant les récoltes et le bétail, outre un déficit excessif en eau et en végétation, l'Etat avait alloué 7,3 milliards de shillings, dont 5,4 milliards ont été dépensés durant la première phase de ses réponses à la sécheresse. Cette année-là, le gouvernement kényan avait déclaré «catastrophe nationale» la grave sécheresse qui avait sévi dans le pays, très tournée vers l'agriculture, appelant à l'aide la communauté internationale pour faire face à la situation.

Ali K.

Boumerdès

Attribution de plus de 10 000 logements avant fin 2019

■ Un total, au moins 10 200 unités de logements toutes formules confondues sont actuellement en réalisation au niveau de 26 communes de Boumerdès dans l'objectif de leur attribution, avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris jeudi auprès de la direction du Logement de la wilaya.

Par Anissa H.

Près de 4 000 unités de ce programme de logement en réalisation sont destinées à l'édification du reste des chalets (au nombre de 6 200) à travers la wilaya, au moment où le reste (du même programme) sera affecté au profit des bénéficiaires des logements sociaux, a indiqué à l'APS le directeur local du logement, Nabil Yahiaoui. Il a, aussi, fait part du parachèvement actuellement des aménagements externes de près de 5 800 unités de logements de ce programme, au moment où plus de 4 200 autres ont atteint un taux d'avancement estimé à 90%. Ce total de logements attendus à la distribution est inscrit au titre d'un programme global de 40 484 unités, toutes formules confondues, affecté à la wilaya de Boumerdes depuis 2003, dont 21 245 unités ont été attribuées à ce jour, a ajouté le même responsable. Un autre lot de 8 900 unités du programme suscitée est actuellement en réalisation, à travers la wilaya, dont près de 4 000 ont atteint un taux d'avancement estimé à 90%. Quelque 3 600 autres unités enregistrent cependant un retard dans le lancement de leurs chantiers, du, selon M. Yahiaoui, «à un déficit en foncier accusé dans les communes concernées par leur implantation». Cette contrainte a été levée suite à une décision de regroupement de

tous ces logements au niveau des deux pôles urbains de Boudouaou et Zemmouri, au niveau desquels des préparatifs sont en cours pour le lancement de leurs chantiers «avant la fin de l'année en cours», s'est félicité le même responsable. Ce programme s'ajoute, a-t-il souligné, à un lot global de près de 5 500 logements (de différents types) déjà réceptionnés, et attribués dans leur totalité à leurs bénéficiaires, outre le lancement des chantiers de réalisation de près de 2 500 logements de type public locatif, sur un total de 5 000 unités. A noter qu'un programme global de près de 89 400 logements de différents segments a été inscrit au bénéfice de la wilaya de Boumerdès, entre 2000 et 2015. Selon une situation de la commission d'urbanisme et du logement de l'APW, présentée dernièrement lors d'une session ordinaire du



Ph. > D. R.

Conseil de wilaya, il a été enregistré, jusqu'à fin 2013, la réalisation et l'attribution de plus de 28 000 unités de ce programme de logements, tandis que 14 600 autres sont en chantier. Quelque 29 000 unités de ce même programme ont été lancées en réali-

sation en 2017, alors que les travaux sont à l'arrêt au niveau des chantiers de plus de 2 000 unités. A la concrétisation totale de ce programme d'habitat, le parc logement de la wilaya de Boumerdès sera porté à 190 000 unités, contre 100 000 unités en

1999, et 139 000 en 2009. Un fait ayant contribué à la réduction du taux d'occupation par logement de 6,60 en 1999, à 6,13 en 2009, avec une prévision d'atteindre 5,20 personnes par logement à l'avenir.

A. H. /APS

Blida

Les communes de la wilaya alimentées quotidiennement en eau potable

La totalité des communes de la wilaya de Blida basculeront désormais vers une alimentation quotidienne en eau potable, suite à la mise en service d'un nombre de projets dans le secteur local des ressources en eau, selon l'annonce faite, jeudi, par le wali Youcef Chorfa. Cette amélioration sensible de l'alimentation en eau potable (AEP) intervient après des

années de problèmes en la matière, vécus notamment par les populations de la partie Est de la wilaya, où certaines localités étaient alimentées à raison d'une fois par semaine, voire même une fois par mois pour d'autres, est-il signalé. Le chef de l'exécutif a procédé, jeudi, à la mise en service de l'un de ces projets, devant contribuer à l'atteinte de cet objectif. Il s'agit

d'un nouveau système AEP à Mouzaia (ouest de Blida), englobant quatre forages d'eau, une station de pompage d'une capacité de traitement de 6 500 m³/J, et d'un réservoir de 2 000 m³ d'eau. Selon les explications fournies sur place, cette nouvelle installation hydrique a été réalisée pour une enveloppe de 500 millions de DA, en vue de l'apvisionnement en eau potable

des communes d'Ain Romana et Mouzaia. Le wali a appelé, à l'occasion, à la réalisation de nouveaux programmes de logements dans cette région, disposant désormais d'une bonne AEP. Pour rappel, M. Chorfa avait procédé, mardi, à l'inauguration d'un système AEP similaire, au profit des communes de Larbaâ et Bouguera (Est de Blida), réalisée pour un montant de 2,5 milliards de DA. Le wali a annoncé, par la même, le lancement d'une action pour la réhabilitation des réseaux AEP des communes de Meftah, Larbaâ et Boufarik, objets d'importantes fuites d'eau à cause de leur vétusté, avant l'élargissement de cette opération à l'ensemble des localités de la wilaya, à l'avenir. Une opération similaire avait profité, en 2018, au Grand Blida (Ouled Yaich, Bouârfa, Beni Merad et Blida), est-il signalé.

Nabila T.

Batna

Aides pour 577 agriculteurs pour créer des unités de petits élevages

Pas moins de 577 agriculteurs de plusieurs communes de la wilaya de Batna bénéficieront d'un soutien en nature pour la création d'unités de petits élevages, a indiqué jeudi le chef du service régulation de la production et appui technique à la Direction des services agricoles (DSA), Mohamed-Nadhir Cherif. Aussi, 434 des agriculteurs bénéficieront de ruches pleines, 101 d'ovins, 33 de bovins et 9 de lapins au titre de cette

opération qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations des assises nationales de l'agriculture, a précisé la même source. Parmi les bénéficiaires figurent 18 femmes agricultrices dont 15 résidant dans les localités montagneuses d'Arris, T'kout, Ichemoul et Tazoult, qui recevront des ruches pleines, est-il indiqué. L'opération qui mobilise 96,5 millions DA a pour objectif de favoriser la fixation des habi-

tants des campagnes par l'amélioration de leurs revenus tout en encourageant le développement de la production animale, selon la même source. La sélection des bénéficiaires assurée par les 20 subdivisions de la DSA a pris en considération les conditions fixées par l'arrêté 365 portant soutien aux éleveurs et petits éleveurs, a ajouté le même cadre.

A. O./APS

Oran / En prévision des Jeux méditerranéens 2021

Projet de réaménagement de cinq stations de taxi

Un programme de réaménagement de cinq stations de taxi sera entamé prochainement au niveau du Grand projet urbain (GPU) d'Oran en prévision des Jeux méditerranéens 2021, a-t-on appris jeudi du directeur des transports de la wilaya.

Les services de cette direction s'approprient, en collaboration

avec la commission de transport et de la circulation de la ville d'Oran, à réaliser un plan de stationnement des taxis qui travaillent dans le GPU regroupant les communes d'Oran, de Bir El Djir, d'Es-Sénia et de Sidi Chahmi, pour une meilleure organisation du transport urbain en prévision de la 19^e édition

des Jeux méditerranéens qu'abritera la capitale de l'Ouest en 2021, a-t-on indiqué de même source.

Il a été envisagé, dans une première étape, la réalisation de 5 stations de taxis dont notamment celles du boulevard de la Soummam, de la place du Maghreb et autres au centre-

ville, en attendant que cette opération soit élargie pour toucher d'autres endroits, ce qui a poussé les gestionnaires locaux à revoir le plan de circulation actuel, qui évolue sur fond d'anarchie en matière de conduite et de stationnement, a-t-on souligné. Le parc des taxis individuels qui exercent au niveau du

GPU d'Oran s'élève à 8 631 véhicules qui travaillent avec compteur. Le plan de circulation vise à mettre fin aux stationnements anarchiques et préserver la sécurité des citoyens et des conducteurs d'une part et la réorganisation de la circulation à Oran, selon la même source.

R. R.

Diplomatie

Washington et Le Caire appellent au calme en Libye

■ Les Etats-Unis et l'Egypte ont appelé mardi au calme alors que Haftar poursuit son offensive contre Tripoli, ont rapporté des médias.

Par Moncef B.

Le secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, s'est entretenu de la crise libyenne au téléphone avec le ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Choukri, a indiqué le département d'Etat.

Les deux responsables ont évoqué «le besoin urgent de parvenir à une solution politique en Libye et d'empêcher toute escalade», selon sa porte-parole Morgan Ortagus.

Depuis le lancement le 4 avril de l'offensive des partisans de Khalifa Haftar contre Tripoli, les combats ont fait au moins 510 morts et près de 2 500 blessés et ont poussé à la fuite plus de 80 000 personnes, selon des agences de l'ONU.

La Libye est plongée dans le chaos avec des luttes de pouvoir et des milices qui font la loi depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011 après une révolution populaire soutenue par une intervention militaire occidentale.

L'Arabie saoudite rejette toute ingérence étrangère dans la crise libyenne

Le ministre saoudien des Affaires étrangères, Ibrahim Al Assaf, a réaffirmé mercredi le rejet de l'Arabie saoudite de toute ingérence étrangère dans la crise libyenne et renouvelle le soutien de son pays en faveur du règlement de cette crise actuelle.

Intervenant lors de la réunion des ministres des AE de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), préluant au 14^e Sommet de cette organisation, prévu hier à La Mecque, le chef de la diplomatie saoudienne a ajouté que le conflit arabo-israélien figure aussi parmi les principaux défis auxquels fait face la Oumma islamique.

M. Ibrahim al-Assaf a souligné que la cause palestinienne est une priorité pour le Royaume d'Arabie saoudite.

Il a par ailleurs indiqué que les «ingérences étrangères ont aggravé la souffrance du peuple



yéménite», assurant du soutien de son pays aux efforts onusiens visant à trouver un règlement de la crise dans ce pays.

Le responsable saoudien a, d'autre part, réitéré la condamnation de son pays des «opérations terroristes visant à menacer les approvisionnements mondiaux en pétrole et ciblant les pétroliers au large des Emirats arabes unis». Sur un autre registre, M. Ibrahim al-Assaf a émis le souhait de parvenir à un dénouement du conflit en Syrie selon les résolutions de Genève I et de mettre fin à la présence

des milices sectaires dans ce pays.

S'agissant des droits des minorités musulmanes dans plusieurs régions du monde, le responsable saoudien a plaidé pour le retour des réfugiés Rohingyas à Myanmar et pour que justice soit faite pour cette minorité opprimée.

La tenue de trois Sommets simultanément à La Mecque intervient dans le cadre d'un accord arabe pour le traitement des développements de la situation dans la région du Golfe, à travers l'examen du dossier ira-

nien et la cause palestinienne au Sommet extraordinaire de la Ligue arabe, la crise yéménite au Sommet extraordinaire du Conseil de coopération de Golfe (CCG), et les situations et les événements en cours dans le monde islamique en vue de cristalliser une position commune.

La plus grande organisation intergouvernementale après l'ONU, avec 57 Etats membres à travers 4 continents, l'OCI est «la voix collective du Monde musulman» et œuvre à la protection et à la promotion de ses intérêts en consolidation de la paix et de la cohésion internationales et en renforcement des liens entre les différents peuples du monde.

M. B.

Algérie/Sahara occidental Les ministres des sports examinent l'élaboration de programmes de formation

LE MINISTRE de la Jeunesse et des sports, Raouf Salim Bernaoui, et son homologue sahraoui, Ahmad Lahbib Abdi, ont examiné, jeudi à Alger, l'élaboration de programmes de formation et la création d'avantage de fédérations nationales au Sahara occidental en vue de promouvoir le sport. S'exprimant en marge d'un entretien avec le ministre sahraoui au niveau de son département ministériel, M. Bernaoui a indiqué que les «discussions ont porté essentiellement sur les voies et moyens d'élaborer des programmes de formation au profit des jeunes et de créer davantage de fédérations nationales en République arabe démocratique sahraouie (RASD) en vue de promouvoir le secteur des sports».

«Nous avons tracé une feuille de route pour les actions à venir et nous sommes prêts à aider la jeunesse sahraouie et algérienne dans le domaine sportif et à œuvrer à la promotion du secteur dans les deux pays», a-t-il ajouté. De son côté, le ministre sahraoui a mis en avant la convergence des vues entre les deux pays, ajoutant que «la jeunesse est au centre de nos préoccupations et qu'il faut concrétiser ce qui a été convenu».

«L'Algérie peut nous aider en matière des sports à travers la concrétisation de programmes de formation et la création de fédérations», a affirmé Lahbib Abdi, qui a déclaré que «l'activité sportive au Sahara occidental est à même d'apporter davantage de solidarité internationale pour le triomphe de la cause sahraouie».

Racha C.

ONU

Le HCR évacue 149 réfugiés et demandeurs d'asile de Libye en Italie

Le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a évacué, sains et saufs jeudi, 149 réfugiés et demandeurs d'asile de Libye vers l'Italie, suite à des affrontements à Tripoli qui ont coûté la vie à six travailleurs de santé, a indiqué un porte-parole de l'ONU.

Les 149 personnes évacuées, dont près de la moitié étaient des enfants, provenaient d'Erythrée, de Somalie, du Soudan et d'Ethiopie, et beaucoup ont besoin de soins médicaux et souffrent de malnutrition, a rap-

porté Farhan Haq, porte-parole adjoint du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, citant le HCR.

Ces personnes ont été déplacées depuis un site de l'agence après avoir survécu pendant plusieurs mois aux conditions terribles des centres de détention de Tripoli.

Six travailleurs du secteur de la santé ont perdu la vie et sept autres ont été blessés dans les combats dans et à proximité de la capitale libyenne, a fait savoir M. Haq, citant des travailleurs humanitaires. Deux «ambu-

lances clairement marquées comme telles» ont essuyé des tirs d'artillerie plus tôt dans la semaine.

Cette nouvelle campagne d'évacuation survient après que 62 réfugiés de Syrie, du Soudan et de Somalie, ont fui Tripoli vers le centre de transit d'urgence du HCR à Timisoara en Roumanie, avant de se rendre en Norvège, a-t-il précisé, ajoutant que le HCR était reconnaissant aux pays qui acceptent ces personnes évacuées.

M. C.

Répression

Le régime marocain se venge des journalistes qui dévoilent ses graves violations

La Commission nationale sahraouie des droits de l'homme (CONASADH) a condamné les atteintes par le régime marocain aux droits de l'Homme et aux libertés publiques dans les régions occupées du Sahara occidental, «verrouillées d'une main de fer devant les militants des droits de l'Homme, les observateurs et les journalistes sahraouis et internationaux, pour éviter que ne soit dévoilés son vrai visage et ses graves violations». Dans un communiqué rendu public mardi, la CONASADH a exhorté la communauté internationale à mettre en place un mécanisme onusien de surveillance des droits de l'Homme et à consigner dans des rapports les atteintes continues aux droits

des Sahraouis dans les territoires occupés de leur pays. Face aux violations flagrantes de la légalité internationale, la CONASADH appelle avec insistance le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH) à accélérer la création d'un mécanisme onusien indépendant ou à élargir les prérogatives de la Minurso en vue d'assurer la protection et la surveillance des droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental et à dresser des rapports y afférents, souligne le communiqué. Par ailleurs, la CONASADH a dénoncé les interdictions imposées par l'occupant aux associations sahraouies en matière d'organisation d'activités en faveur

de la protection des droits de l'Homme et aux observateurs et journalistes internationaux pour l'accès aux territoires occupés du Sahara occidental.

La Ligue pour la protection des détenus sahraouis dans les prisons marocaines (LPPS) avait fait état auparavant de son interdiction par les autorités marocaines, pour la deuxième fois, d'organiser les actions de son programme du ramadhan dans les prisons marocaines, et ce, dans le cadre de la politique coloniale de transgression des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés.

D'autre part, la CONASADH a exprimé sa solidarité aux avocats expulsés par les autorités de l'occupant marocain et à la jour-

naliste Nouzha Al Khaledi poursuivie pour des chefs d'accusation «fabriqués de toutes pièces par la justice marocaine, érigée en machine de repréailles contre les journalistes sahraouis qui dévoilent le vrai visage du régime marocain, et ses graves violations des droits de l'homme», affirmé le communiqué. En conclusion, le CONASADH a affirmé sa solidarité avec tous les détenus politiques sahraouis dans les geôles marocaines, appelant le gouvernement marocain à la libération immédiate et inconditionnelle de tous les activistes et détenus politiques et des 150 prisonniers de guerre et à lever le voile sur le sort des disparus sahraouis.

M. B.



Israël

Netanyahu goûte à l'échec, son avenir à nouveau en jeu dans les urnes

■ Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a essuyé un revers cinglant en échouant dans ses efforts pour former une coalition de gouvernement, et a préféré provoquer de nouvelles élections quelques mois à peine après le précédent scrutin, du jamais vu en Israël.

Rosa C.

A l'issue d'une journée de débats envenimés et sous les cris de «Honte à vous» lancés par l'opposition, le Parlement a voté à la première heure jeudi sa propre dissolution et la tenue de nouvelles élections, un mois après avoir prêté serment à la suite des législatives anticipées du 9 avril.

Les Israéliens retourneront aux urnes le 17 septembre.

C'est une rare défaite pour le flamboyant et orgueilleux M. Netanyahu, au pouvoir sans discontinuer depuis 2009 et plus de 13 ans au total en comptant un précédent mandat. Elle illustre la vulnérabilité du Premier ministre sortant, pas loin de passer pour imbattable mais fragilisé par sa possible inculpation dans trois affaires de corruption présumées.

Ce fiasco remet en outre en question la présentation de l'initiative de l'administration améri-

caine de Donald Trump pour résoudre le conflit israélo-palestinien. Le gouvernement américain doit divulguer fin juin le volet économique de ce plan. Peut-il ensuite en mettre l'intégralité sur la table? C'est un gros risque en pleine campagne israélienne.

Sans évoquer spécifiquement le plan, M. Trump, qui a multiplié les faveurs envers M. Netanyahu, s'est permis une incursion de plus sur la scène israélienne.

Les Israéliens «sont de retour à la case *élection*. C'est dommage», a-t-il déclaré.

Au même moment, son gendre et conseiller Jared Kushner, cerveau du plan américain, rencontrait M. Netanyahu à Jérusalem, troisième étape d'une tournée régionale.

L'avenir de M. Netanyahu, réputé autant pour sa virtuosité que pour son instinct de survie, sera en jeu aux élections de septembre. L'issue de la consultation s'annonce, à cette heure, aussi incertaine que celle d'avril.

Semblant lancer la nouvelle campagne électorale, le Premier ministre a appelé jeudi soir devant les journalistes à voter pour son parti, le Likoud, «afin d'éviter une fois encore qu'un gouvernement de droite ne puisse pas diriger le pays comme les électeurs le voulaient».

M. Netanyahu, 69 ans, était ressorti le mieux placé du scrutin d'avril pour former le prochain gouvernement et battre le record de longévité de l'historique David Ben Gourion au poste de Premier ministre, en s'appuyant sur une majorité parlementaire théorique de 65 voix sur 120.

En réalité, il n'a pas réussi dans le délai imparti -mercredi minuit- à former une coalition avec les partis de droite plus ou moins centristes ou radicaux et les formations ultra-orthodoxes représentant les quelque 10% d'Israéliens observant rigoureusement les règles du judaïsme.

Plûtôt que de voir le président Reuven Rivlin donner sa chance à un autre, il a fait le choix d'initier de nouvelles élections, prêtant davantage le flanc à l'accusation de s'accrocher à son poste pour sauver sa peau.

Depuis des mois, la presse rapporte les projets de M. Netanyahu et de ses alliés de faire adopter des textes le prémunissant contre les poursuites.

Si le Premier ministre s'était désisté au profit d'une autre personnalité de son parti de droite Likoud, «il aurait suffi d'une journée ou d'un coup de fil pour former un gouvernement Likoud/Bleu-blanc (la liste ayant fini à égalité avec le Likoud en avril), un gouvernement très



stable de centre droit», selon le politologue Yohanan Plesner.

«Mais ce (n'est) pas une option tant que Netanyahu dirige le Likoud», a-t-il dit.

Le plan de route de M. Netanyahu a dérapé sur le vieil antagonisme entre laïcs nationalistes et ultra-orthodoxes autour de l'exemption de service militaire dont bénéficient des dizaines de milliers d'étudiants des écoles talmudiques.

Avigdor Lieberman, chef du parti nationaliste et laïc Israël Beiteinou, s'est arc-bouté sur l'exigence d'une loi annulant l'exemption systématique des ultra-orthodoxes. Une «question de principe» pour M. Lieberman. Une ligne rouge pour les ultra-orthodoxes.

«Nous voulons un gouvernement de droite et nationaliste, mais pas religieux», a déclaré M. Lieberman jeudi, «les Israéliens en ont marre de la capitulation devant les ultra-orthodoxes».

En soirée, M. Netanyahu a qualifié M. Lieberman de «serial-tombéur de gouvernements de droite».

Selon un sondage diffusé par la chaîne publique Kan, Israël Beiteinou obtiendrait huit sièges en septembre – contre cinq remportés en avril – des voix une nouvelle fois décisives pour former un gouvernement de droite.

Le parti de M. Netanyahu obtiendrait le même nombre de sièges que ceux obtenus en avril (35).

Le Premier ministre a mésestimé le danger Lieberman, selon le quotidien Israel Hayom qui lui est généralement favorable.

Depuis avril, les démêlés judiciaires de M. Netanyahu et la publication des projets législatifs qui lui sont prêts pour se protéger ont en outre réduit sa marge de manoeuvre, juge Yohanan Plesner.

L'échec de M. Netanyahu peut «signaler le début de la fin» pour lui, et «il n'est plus aussi fort que par le passé», estime Abraham Diskin, professeur de sciences politiques. Mais «Netanyahu est une personnalité très forte, il ne se rend pas aussi facilement. Il va se battre».

R. C.



Impuissance

Progrès

Par Fouzia Mahmoudi

Les élections européennes qui se sont tenues dimanche dernier en France seront-elles pour Les Républicains ce que les élections présidentielles ont été pour le parti socialiste, le début de la fin ou le parti de droite arrivera à se redresser et à retrouver son électorat, après toutefois de nombreux changements d'ores et déjà annoncés ? Geoffroy Didier, secrétaire général des Républicains, s'est en tout cas livré jeudi à une sévère charge contre «la droite», qu'il appelle à «s'ouvrir aux Français et vivre avec son temps», après la défaite historique de son parti aux Européennes. «L'urgence, c'est l'émergence d'une droite moderne, (...) l'acceptation et la régulation des évolutions de la société plutôt que leur déni ou leur contestation», écrit le député européen dans une tribune publiée sur le site du «Monde». «La grande question actuelle est sociale, mais la droite ne parle que d'austérité (...). La grande question actuelle est celle des inégalités urbaines, et pourtant la droite parle uniquement de ruralité, délaissant les banlieues et les villes pour le seigle et la châtaigne» (...). Le seul discours que la droite ait su porter aux plus de 5 millions de fonctionnaires était la suppression de 500 000 d'entre eux, sans jamais, d'ailleurs, dire lesquels, poursuit Geoffroy Didier, en proposant «plutôt une augmentation des salaires des enseignants, véritables boucliers de la République, financée en renonçant à un certain nombre de postes dans les ministères, à Paris». Le secrétaire général de LR avait dès dimanche soir appelé son parti à sortir du «conservatisme social», après la déroute de la liste de François-Xavier Bellamy aux élections européennes. «Je propose que la droite se pose au moins la question de l'ouverture de la procréation médicalement assistée, qui serait une avancée sociale comme le furent de fait le mariage pour tous, et avant le PACS, et avant l'IVG», fait-il valoir dans sa tribune, en appelant en outre au «respect des autres, comme de ceux qui, par exemple, pratiquent une autre religion que soi». Les Républicains connaissent une crise sévère depuis leur désastre électoral, certains cadres plaçant pour une démission du président du parti Laurent Wauquiez. Lundi, celui-ci avait tenté de reprendre la main en suggérant des «états généraux» en septembre. Reste à savoir comment les instances décisionnelles de LR décideront de gérer cette délicate période et si elle réussira à trouver des solutions efficaces, peut-être certaines proposées en ce moment par plusieurs cadres LR ou si elle choisira de se renfermer sur elle-même en s'obstinant à garder le même programme qu'il y a vingt ans. Surtout, cela dépendra de la capacité de Wauquiez à garder son poste à la tête des Républicains dans les semaines et mois à venir.

Fouzia Mahmoudi

Immigration aux États-Unis Nouveaux droits de douane imposés au Mexique

Donald Trump a décidé jeudi d'employer les grands moyens contre le Mexique, accusé de laxisme sur le dossier de l'immigration clandestine: il va imposer dès le 10 juin des droits de douane sur les produits en provenance de son voisin du Sud. Le président américain a annoncé que les États-Unis allaient mettre en place «des tarifs douaniers de 5% sur tous les biens en provenance du Mexique» et que ces derniers allaient «progressivement augmenter tant que le problème de l'immigration clandestine n'est pas résolu».

Les droits de douane pourraient passer à 10% au 1er juillet et grimper de 5 points de pourcentage chaque mois jusqu'à la limite de 25% en octobre si le Mexique «n'arrête pas considérablement le flux d'étrangers illégaux passant par son territoire», a-t-il précisé dans un communi-

qué publié par la Maison Blanche. Les États-Unis se réservent le droit de retirer ces tarifs à «(leur) seule discrétion», a-t-il ajouté.

Le président mexicain, Andres Manuel Lopez Obrador, l'a invité au dialogue : «Je vous informe que je ne veux pas la confrontation (...) Je propose d'approfondir le dialogue, de rechercher des alternatives au problème de l'immigration», a-t-il écrit dans une lettre adressée à son homologue.

L'annonce américaine avait été précédemment qualifiée de «désastreuse» par le Mexique. «Cette menace mise en œuvre serait très grave (...) Si cela devait arriver, nous devrions réagir énergiquement», avait déclaré Jesus Seade, un responsable du ministère des Affaires étrangères en charge de l'Amérique du Nord et négociateur commercial mexicain.

Donald Trump avait déclaré plus tôt jeudi qu'il comptait faire «une annonce majeure sur la frontière» entre les États-Unis et le Mexique plus tard dans la journée, en précisant qu'il n'en ordonnerait pas la fermeture, comme il l'avait menacé à plusieurs reprises ces derniers mois. «Nous allons faire quelque chose de vraiment spectaculaire sur la frontière», avait déclaré le milliardaire devant des journalistes. D'après le «Washington Post», certains membres de son administration étaient opposés à l'imposition de droits de douane – une des armes favorites du président – sur les produits mexicains, craignant que cette décision n'enraye le processus de ratification du nouvel accord de libre-échange entre les États-Unis, le Mexique et le Canada (AÉUMC), qui a paradoxalement été lancé le même jour par le gouvernement américain.

Veillées à Bouira

La chanteuse kabyle Yasmina subjugué son public

■ La chanteuse kabyle Yasmina a subjugué jeudi soir son public à Bouira, lors d'un concert mémorable animé à la maison de la culture Ali-Zaâmour, en présence de plusieurs familles notamment venues des quatre coins de la wilaya, a-t-on constaté.

Par Adéla S.

C'est sous un tonnerre d'applaudissements que la chanteuse a fait son apparition sur scène devant un public nombreux. «Azul Fellawen, thanmirthenwen imi dussaem gherghouri (merci d'être venu me voir ce soir», dira la chanteuse à son entrée avant d'entamer la soirée par la chanson «Yechraq Yittij youli wass» du défunt Salah Sadaoui auquel elle a rendu un vibrant hommage ainsi qu'à sa famille présente au concert.

L'hôte de Bouira a réussi à bercer l'assistance sous l'effet d'une musique nostalgique de l'artiste défunt Sadaoui. «Je suis ici pour rendre un grand hommage à ce grand monsieur, qui a sacrifié sa vie pour la musique et pour la nostalgie», a dit Yasmina avant de terminer sa première chanson.

L'artiste a saisi cette occasion pour rendre aussi un vibrant hommage à tous les martyrs de la révolution à travers une très belle chanson nouvellement composée et qui porte le titre «Anegriv idiyoughen midezdem ouroumi». L'œuvre relate

l'époque de guerre de Libération nationale et les affres de la révolution menée avec courage et héroïsme par les martyrs.

Avec un ton triste accompagné d'une musique extraordinaire, la chanteuse a pu subjugué l'assistance en lui rappelant les atrocités de la France coloniale commises à l'encontre des femmes et hommes algériens.

Au cours de la soirée, qui a duré une heure et demie, Yasmina a voulu répondre aux demandes du public qui réclamait une chanson à la gloire de la JS Kabylie en interprétant une très belle chanson sous le titre «JSK nni», dédiée à ce club phare du Djurdjura, et qui a, plusieurs fois, honoré l'Algérie.

La chanteuse a changé de style pour prendre en charge les



demandes des jeunes réclamant des chansons folkloriques, en se rabattant sur ses anciennes chansons, créant de belles scènes de joie et de danse au sein du public bouiri. Avant de clôturer son gala, l'artiste a chanté également ses anciens et nouveaux tubes d'amou, retra-

çant les souffrances de sa vie et ses déceptions amoureuses.

Avec ses chansons émouvantes, notamment «Yiwen wass kan adoughaledh (tu me reviens dans un jour seulement», «Dunitihw Tsiqessidhin (ma vie est une série d'histoires», l'artiste a pu subjugué toute l'assistance

qui la saluait et l'applaudissait à chaque fin de la chanson. «Je suis très contente de retrouver mon public à Bouira, et je souhaite vous revoir prochainement», a lancé Yasmina à l'adresse du public à la fin de la soirée.

A. S./APS

Ouargla

Lancement du 3^e concours des jeunes «Poètes des Oasis»

La 3^e édition du concours des jeunes créateurs «Poètes des Oasis» a été lancée à l'initiative de la bibliothèque principale de lecture publique «Mohamed-Tidjani» de Ouargla, a-t-on appris jeudi auprès de cette institution culturelle.

Inscrite dans le cadre du grand concours de la création littéraire, cette compétition s'assigne comme objectifs l'encouragement des jeunes plumes et la promotion du mouvement littéraire dans la région, a indiqué la directrice de la bibliothèque,

M^{me} Chafia Siagh.

Les délais de réception des œuvres littéraires, uniquement en langue arabe classique «Façih», sont étalés jusqu'au mois d'octobre prochain, a-t-elle précisé, signalant qu'entre autres conditions exigées, le

texte en compétition doit être original, non primé dans d'autres manifestations locales ou nationales et non publié par la presse ni sur les réseaux sociaux.

Selon la même responsable, la manifestation sera sanctionnée par une cérémonie de remise de prix aux lauréats, en présence de personnalités du monde littéraire.

De pareilles manifestations sont bien accueillies par les poètes de la région qui y trouvent une occasion de présenter leurs œuvres et de se mesurer avec leurs pairs devant le public, a ajouté Mme Siagh.

Ouverte en décembre 2016, la bibliothèque principale de lecture publique de Ouargla s'est depuis attelée à la dynamisation de la scène culturelle dans la région par l'organisation de diverses activités culturelles et scientifiques.

Racim C.

– 3 personnes devant la justice pour octroi et obtention d'avantages indus –

Les dessous louches de «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe»...

Trois personnes ont été présentées à la justice pour suspicion d'octroi et obtention d'avantages injustifiés lors de la passation de marchés publics au cours des préparatifs de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», a indiqué mercredi un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Constantine.

Les mis en cause sont un entrepreneur et deux fonctionnaires d'administrations publiques, âgés entre 38 et 58 ans, suspec-

tés de dépassements lors de passation de marchés de construction et urbanisme durant cet événement, selon la même source pour qui cette affaire rentre dans le cadre des efforts de la brigade économique et financière du service de la police judiciaire de protection de l'économie nationale.

L'affaire a été enclenchée suite à une instruction du procureur de la République près le tribunal de Constantine relative à l'octroi et l'obtention d'avantages injustifiés lors de la passation de marchés publics, l'abus de

fonction, la non-déclaration fiscale et l'exercice d'une activité commerciale sans inscription au registre du commerce, a précisé la même source.

Les projets suspectés concernent la réalisation d'aménagement extérieur et d'espaces de loisirs ainsi que la qualité et les prix des matières premières et des équipements, est-il indiqué.

Les mis en cause ont été présentés devant le parquet après l'enquête et l'élaboration du dossier pénal.

M. L.

Etats-Unis

Mort à 69 ans du musicien américain Leon Redbone

Le musicien américain Leon Redbone, connu pour faire revivre dans un style qui n'appartenait qu'à lui des morceaux d'avant-guerre, est mort jeudi à l'âge de 69 ans, ont annoncé ses proches sur son site internet. «C'est le cœur lourd que nous annonçons que tôt ce matin, 30 mai 2019, Leon Redbone a traversé le delta vers cette rive magnifique, à l'âge de 127 ans», pouvait-on lire sur son site officiel, dans un hommage en forme de clin d'œil à un musicien qui entretenait volontiers le mystère sur sa personne.

«Il a quitté notre monde avec sa guitare, son fidèle compagnon Rover, en saluant d'un coup de chapeau», ajoutait ce communiqué, rédigé de façon si badine que certains y ont vu la plume du musicien lui-même.

Ni la cause ni le lieu de sa mort n'ont été précisés. Le musicien avait pris sa retraite officiellement en 2015 pour raisons de santé. Leon Redbone – patronyme d'emprunt avait révélé qu'il était né Dickran Gobalian à Chypre, avant d'immigrer au Canada dans les années 1960 –

était considéré comme inclassable et décrit tour à tour comme un musicien de jazz, de folk ou de blues.

Lui qui aimait recréer le monde disparu des «minstrel shows» – spectacles de music-hall itinérants qui, de la fin du XIX^e siècle à la crise de 1929, sillonnaient le sud des Etats-Unis – avait atteint la célébrité dans les années 1970, apparaissant notamment dans la célèbre émission du samedi soir «Saturday Night Live» ou le «Tonight Show» de Johnny Carson dans les années 1980.

Paradoxalement, un des morceaux les plus connus de cet artiste au chapeau mou était intitulé «Please don't talk about me when I'm gone» (S'il vous plaît, ne parlez pas de moi quand je serai parti), qu'il chantait entrecoupé de solos sifflotes. Un titre donné également à un documentaire sur lui sorti en 2018.

Leon Redbone avait sorti 16 albums, à commencer par «On the track» en 1975, jusqu'à «Flying By», sa dernière création, en 2014.

R. C.



Coupe arabe des clubs
La JSS en colère contre l'UAFa et la FAF

LA DIRECTION de la JS Saoura s'est déclarée jeudi «étonnée» du choix et des invitations adressées par l'Union arabe de football (UAFa) aux MC Alger et CS Constantine pour prendre part à la Coupe arabe, alors qu'ils ont terminé le championnat de Ligue 1 derrière la JSS.

«L'invitation adressée à ces deux clubs pour participer à cette compétition est une aberration», a résumé le président du conseil d'administration du club de la Saoura, Mamoun Hamlili, en réaction à ce choix de l'UAFa.

«Notre quatrième position au classement général du championnat n'a pas joué en notre faveur et nous nous demandons ce que fait la FAF pour valoriser les équipes méritantes», poursuit le premier responsable de la JS Saoura qui veut que les clubs de la Ligue 1 Mobilis «soient traités sur un pied d'égalité et que la

chance soit donnée à chacun d'entre eux pour qu'ils puissent évoluer dans pareille compétition arabe».

Même son de cloche chez les fans du club du Sud, dont le président du comité de supporters s'est dit «surpris» par cette invitation.

«C'est une surprise pour nous que des équipes ayant terminé le championnat national aux sixième et septième places soient invitées à cette compétition et pas nous», a regretté Mohamed Baglab.

Ces réactions des dirigeants de la JS Saoura font suite à l'annonce, mercredi dernier par la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site internet, que l'UAFa lui a adressé un courrier invitant les formations du CSC et du MCA à prendre part à la Coupe arabe des clubs 2019/2020.

Il dévoile sa liste des 23 pour la CAN 2019
Slimani et Belkebla, les surprises de Belmadi

■ Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, a dévoilé jeudi la liste des 23 joueurs retenus pour disputer la Coupe d'Afrique des nations-2019 de football, programmée du 21 juin au 19 juillet en Egypte.



Les Verts devront désormais se consacrer à la préparation

Par Mahfoud M.

(Turquie). Cela a constitué une très grosse surprise chez les puristes de la balle ronde et les fans des Verts qui considèrent que le niveau de ce dernier n'est plus celui qu'il avait à un moment fort de sa carrière.

Logé dans le groupe C, la sélection algérienne entamera la CAN-2019 contre le Kenya le 23 juin avant de croiser le fer avec respectivement le Sénégal le 27 du même mois et la Tanzanie le 1^{er} juillet. En prévision de cette 32^e édition de la CAN, la sélection algérienne disputera deux matchs amicaux à Doha. Les hommes du sélectionneur Djamel Belmadi affronteront le Burundi le 11 juin et le Mali le 16, lors de la deuxième étape de la préparation qui débutera le 8 du même mois dans la capitale qatarie.

La première étape sera entamée officiellement le 3 juin au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger) et s'étalera jusqu'au 8, date du départ de la sélection pour Doha sur un vol spécial d'Air Algérie. Les coéquipiers de Riyad Mahrez s'envoleront pour Le Caire le 18 juin.

4^e Coupe d'Afrique pour Halliche, M'Bolhi et Slimani

Sur un tout autre plan, Rafik Halliche, Rais M'Bolhi et Islam

Slimani vont disputer leur quatrième Coupe d'Afrique des Nations cet été en Egypte. Les trois joueurs ont été inclus dans la liste finale des 23 joueurs annoncés par Djamel Belmadi hier. Pour Halliche, qui a fait ses débuts en sélection en 2008 et qui compte 39 matchs en équipe nationale, c'est un retour à la CAN après avoir raté la dernière édition au Gabon en 2017. Halliche a participé aux éditions 2010, 2013 et 2015, inscrivant 1 but en 8 rencontres.

Quant à M'Bolhi et Slimani, ils vont disputer leur quatrième Coupe d'Afrique consécutive après celles de 2013, 2015 et 2017. M'Bolhi, tout comme Halliche, ont joué 8 matchs en Coupe d'Afrique, alors que Slimani a joué un match de plus, soit 9 matchs pour 3 buts marqués.

Six autres joueurs dans le groupe annoncé par Belmadi vont disputer leur troisième Coupe d'Afrique, en l'occurrence Azzedine Doukha, Sofiane Feghouli, Adlene Guedioura, Aïssa Mandi, Riyad Mahrez et Yacine Brahimi.

Les néophytes à ce niveau seront 8, Alexandre Oukidja, Youcef Atal, Mehdi Tahrat, Djamel Benlamri, Hicham Boudaoui, Haris Belkebla, Youcef Belaili et Adam Ounas.

M. M.

Championnat d'Algérie de basket féminin
Le GSP remporte son 7^e titre consécutif



LES BASKETTEUSES du GS Pétroliers ont décroché pour la 7^e année consécutive le titre de champion d'Algérie de la discipline, en dominant Hussein-Dey Marines sur le score de 74 à 59 (mi-temps : 45-27) mercredi soir à la Coupole de l'OCO Mohamed-Boudiaf (Alger).

Il s'agit du 12^e titre de champion pour le GSP, dont le 7^e consécutif et deux sous la bannière de l'ex-MC Alger (1998 et 1999).

Dans une finale mettant aux prises les deux meilleures équipes de la Nationale 1, les Pétroliers ont plié le match en première mi-temps, en s'appuyant sur une solide défense et l'adresse à langue distance avec 10 tirs à trois points réussis.

Après un premier quart-temps conclu avec 6 points d'avance (21-15), le Cinq du GSP a accentué son avance à 17 points (25-27) avant la mi-temps.

Au retour des vestiaires, les Marines ont tenté de revenir au score en réussissant une belle série offensive, mais l'expérience et la fraîcheur physique des joueuses du GSP ont permis au

septuple détenteur du trophée de préserver son avance au tableau d'affichage et conclure le match avec un écart de 15 points (74-59). L'entraîneur du GS Pétroliers, Hakim Meddour, s'est réjoui de ce nouveau titre décroché «haut la main» par ses joueuses qui préservent leur invincibilité depuis deux saisons.

«Le mérite revient aux joueuses qui ont fait un match parfait. Nous avons bien débuté le match en prenant rapidement l'avantage grâce notamment à notre adresse aux tirs à trois points. En deuxième mi-temps nous avons géré notre avance avec beaucoup d'expérience», a déclaré Meddour. «Maintenant, nous allons profiter de cette consécration avant de se remettre dans le bain pour la finale de coupe prévue dans quatre jours», a-t-il ajouté.

De son côté, l'entraîneur de Hussein-Dey Marines, Mokrane Benabes, a estimé que son équipe est passée à côté de cette finale, notamment en première mi-temps durant laquelle le GSP a pris le large au tableau d'affichage.

Naples FC

Udinese souhaite obtenir le prêt d'Ounas

La direction du club italien serait en train de travailler à un éventuel prêt du milieu de terrain algérien de Naples, Adam Ounas, selon les informations du quotidien italien «Messaggero Veneto».

Une offre dans ce sens pour-

rait être formulée, lors de ce mercato d'été par les dirigeants de l'Udinese.

Cette solution semble ne pas convenir aux responsables du Napoli, ces derniers ne veulent pas d'un prêt, mais plutôt d'un départ définitif de l'ancien des

Girondins de Bordeaux, toujours selon le média régional.

Adam Ounas est pisté par de nombreux clubs européens, ces derniers semaines. Les pistes les plus sérieuses pour un éventuel départ proviennent de Serie A italienne.

Liste des joueurs convoqués :

Gardiens : Rais M'Bolhi, Azzedine Doukha, Alexandre Oukidja
Défenseurs : Aïssa Mandi, Mehdi Zeffane, Ramy Bensebaini, Rafik Halliche, Mehdi Tahrat, Djamel Benlamri, Youcef Atal, Mohamed Fares

Milieux de terrain : Haris Belkebla, Ismaël Bennacer, Mehdi Abeid, Sofiane Feghouli, Adlene Guedioura, Hichem Boudaoui.

Attaquants : Adam Ounas, Riyad Mahrez, Islam Slimani, Yacine Brahimi, Baghdad Bounedjah, Youcef Belaili.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Découverts dans un atelier clandestin à Oran

Saisie de plus de 1,7 million de paquets de tabac à chiquer

LES ÉLÉMENTS du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Oran ont saisi plus de 1,7 million de paquets de tabac à chiquer découverts dans un atelier clandestin de fabrication de ce produit, a-t-on appris vendredi de ce corps de sécurité.

Muni d'un mandat de perquisition délivré par le procureur de la République du tribunal de Gdyl, les gendarmes ont procédé, mardi dernier, à la localisation et à la fouille de cet atelier clandestin, situé dans la zone industrielle de Hassi Ameur, relevant de la commune de Hassi Bounif, indique un communiqué de ce groupement. Sur place,

indique-t-on de même source, les enquêteurs ont procédé à la saisie de 25 tonnes de matière première destinée à la fabrication du tabac à chiquer, de 15 tonnes de terre de diatomée ainsi que quelque 1 755 680 paquets de différents types de tabac à chiquer prêts à être écoulés sur les marchés.

Les gendarmes ont également découvert quelque 174 seaux contenant 2 436 kilos de tabac à chiquer prêts à être emballés. Une somme de 1,4 million de DA ainsi que six machines servant dans la fabrication de ce produit ont été également saisis, ajoute-t-on de même source. L. M.

Le patrimoine culturel de l'Est du pays à l'honneur

Clôture de la manifestation «Nuits d'Alger»

LA MANIFESTATION du ramadhan «Nuits d'Alger» a été clôturée, jeudi soir, au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger, par une 4^e et dernière soirée dédiée au patrimoine culturel et touristique des wilayas de l'Est du pays, en présence de plusieurs ministres et ambassadeurs. Le début de la soirée a été marqué par l'organisation d'une table traditionnelle d'iftar dont les plats ont reflété la richesse et la diversité de la gastronomie dans l'Est algérien. Un nombre d'expositions des arts traditionnels ont été également

organisés dans le cadre de cette manifestation au profit des artisans des wilayas de l'Est qui ont présenté leurs divers produits, à savoir tapis, habits traditionnels et cuivre. Les invités ont assisté à une soirée artistique ouverte par la troupe «El Rafâa» de la wilaya de Batna, qui a présenté des chants traditionnels sous les sons de la «kasba» (flûte) et du «bendir» (tambour), ainsi que des chansons célèbres du regretté Aissa Djermouni, interprétées brillamment par le chanteur de la troupe Ahmed Nezzar. R. C.

31 mai Journée mondiale sans tabac



LOUIS

Djalou@hotmail.com

Tizi-Ouzou

Une interpellation tourne à une agression sur le chef de la sûreté de wilaya

■ Il a «fait de la résistance» en dégradant le véhicule du chef de la sûreté avant que les renforts de police n'arrivent pour le neutraliser.

Par Hamid M.

Le chef de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou, le commissaire divisionnaire Madjid Akenouche, a été victime d'une tentative d'agression perpétrée dans l'après-midi de jeudi par un repris de justice en possession d'une arme blanche, un

sabre. La scène se passait non loin de l'ancienne mairie de la ville de Tizi Ouzou quand le chef la sûreté roulant à bord de son véhicule de service en compagnie de son chauffeur a remarqué la présence de cet individu voulant vraisemblablement s'attaquer à de paisibles citoyens, avant d'intervenir pour l'interpeller, selon une source

policrière. Celui-ci a fait de la résistance en dégradant le véhicule du chef de la sûreté avant que les renforts de police arrivent pour le neutraliser et le conduire vers le siège de la sûreté de wilaya. Le mis en cause devrait être présenté au parquet ce dimanche, selon notre source.

H. M.

Soins à l'étranger

Les transferts des malades en forte baisse ces dernières années

«Le transfert des malades pour des soins à l'étranger a baissé de l'ordre de 97%, lors des quinze dernières années», a révélé le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tidjani Hassan Haddam. Lors de la journée nationale d'évaluation du programme de réduction des transferts pour des soins à l'étranger «bilan et perspectives», le ministre du Travail, en compagnie du ministre de la Santé, Mohamed Miraoui, a expliqué cette baisse par «le renforcement du transfert de technologie dans le traitement des différentes maladies graves qui ne sont pas prises en charge dans le pays». Rappelant, à cette occasion, les quelques spécialités compliquées qui requièrent la prise en charge des patients en dehors du pays, citant, à titre d'exemple, les malformations artérioveineuses, le ministre a évoqué la signature d'un accord avec la France, dans l'attente du projet national, lancé en collaboration avec la Cnas et l'Établissement hospitalier universitaire Lamine-Debaghine à Bab El Oued (ex-Maillot), portant sur la prise en charge de cette catégorie, un projet qui connaît «une grande progression», a-t-il dit. Parmi les autres pathologies nécessitant encore le transfert des patients à l'étranger, Tidjani Haddam a cité les cardiopathies congénitales complexes, les cardiopathies adultes com-

plexes ainsi que la greffe de foie chez les enfants, d'autant plus, a-t-il ajouté, qu'il a été procédé à l'élaboration d'un projet de prise en charge de cette catégorie par la Cnas en collaboration avec l'Agence nationale des greffes (ANG) et avec les hôpitaux belges Saint Luc. Par souci d'améliorer la prise en charge des patients à l'intérieur du pays, le ministre du Travail a cité la signature de plusieurs accords avec les différents praticiens de la santé, dont des cliniques privées spécialisées dans la chirurgie cardio-vasculaire, d'autant plus que la Caisse prend en charge, à hauteur de 100%, les patients de cette spécialité, outre un programme de coopération avec des hôpitaux étrangers pour la formation des staffs médicaux relevant de la clinique spécialisée à la Clinique médico-chirurgicale infantile (CMCI) de Boussmail (w.Tipasa). Le ministre a également cité un autre accord entre la Cnas et le Centre national de la médecine du sport (CNMS) Mohand-Maouche d'Alger et l'Institut Mutualiste Montsouris. La Cnas a également élargi cet accord pour la prise en charge des cas de dissection de l'aorte, qualifiée par le ministre de «maladie mortelle qui exige le transfert du patient à l'étranger ainsi que des moyens logistiques onéreux». Il a, d'autre part, mis en avant les efforts consentis dans le cadre de la promotion du secteur de la

santé, lesquels ont permis, a-t-il dit, de maîtriser certaines pathologies qui étaient auparavant graves et leurs processus thérapeutiques, citant la rétinoblastome et ce en coopération avec le partenaire jordanien. Pour sa part, le ministre de la Santé a indiqué que la réduction du transfert des malades pour des soins à l'étranger est due à «l'amélioration du système sanitaire et aux importantes étapes franchies ces dernières années, grâce au savoir-faire, à la compétence et à la grande maîtrise de la prise en charge des maladies nécessitant un transfert à l'étranger». Les progrès enregistrés dans le secteur ont été possibles grâce à «la stratégie adoptée par le secteur en matière de formation et aux équipements médicaux modernes dont les établissements sanitaires ont été dotés». En dépit de ces progrès, le ministre a reconnu que certaines maladies relevant de certaines spécialités, notamment la chirurgie cardiovasculaire complexe, la cardiopathie congénitale, les cardiopathies congénitales complexes, la chirurgie artérioveineuse et la greffe du foie nécessitent un budget élevé par l'Etat pour leur prise en charge à l'étranger. Les secteurs de la Santé et de la Sécurité sociale veillent à élaborer une stratégie nationale commune pour réduire le transfert des malades pour des soins à l'étranger, d'autant que la nouvelle loi sur

la santé inclut «tous les mécanismes et toutes les conditions nécessaires». A cette occasion, le président de la Commission nationale de transferts pour des soins à l'étranger, Rachid Bougherbal a présenté un bilan sur le transfert des malades pour des soins à l'étranger, indiquant qu'il «baisse d'année en année vu l'amélioration de la prise en charge dans le pays, passant de 1 282 malades en 2005 à 233 malades notamment les personnes atteintes de maladies cardiopathiques, ophtalmiques, neurologiques, rénales et orthopédiques et certains types de cancer difficiles à prendre en charge au pays. Il a cité, dans ce sens, certains obstacles qui entravent le travail de la commission, dont la mise en place d'un réseau unifié de consultation sur ces maladies et la coordination entre les différents acteurs pour donner leur avis sur le dossier du malade à transférer à l'étranger». Enfin, la signature d'accords entre la Cnas et les cliniques relevant du secteur privé pour la prise en charge des maladies et chirurgie du cœur «a grandement contribué à la baisse du transfert des malades ainsi que celles des dépenses du Trésor public», a souligné le chef de service de cardiologie à l'Établissement hospitalier Nefissa - Hamoud (ex-Parnet) et membre de la Commission nationale de transfert pour des soins à l'étranger. Khouchi Thinine